



COMMISSION CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPETITIONS

REUNION DU 28 FEVRIER 2022

SECTION FEMININES

INFORMATIONS IMPORTANTES :
Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.
RAPPEL

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

- o 1^{er} = **24€** (31€ en seniors F)
 - o 2^{ème} = 27.5€ (37.5€ en séniors F)
 - o 3^{ème} = **33.5€ + Forfait Général = 57€** (41.5 + Forfait Général = 72€ en séniors F)
- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**
- Personne inscrite sur la feuille de match non licenciée = **120€**
- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**
- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**
- Non réception de la feuille de match après deux relances = **52€**
- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

- **L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**

COURRIERS

GARGES FCM et RC ARGENTEUIL

Mail des deux clubs

U15F

Nous avons bien pris note de l'erreur de saisie du résultat du match n° 2434440 du 12/02/22



MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS - LIEUX

COSMO TAVERNY

Footclub 17/02/22

U15F – Groupe A

Match du 19/03/22

COSMO TAVERNY 1 – RC ARGENTEUIL 1

Changement Stade : complexe sportif Jean-Bouin, TAVERNY

Accord de la commission

Accord des 2 équipes